

COMPTE RENDU

Conseil municipal du 30 novembre 2020

❖ Séance du 30/11/2020

Jean Marey sur la convocation qui leur a été adressé par le maire le 26/11/2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des collectivités territoriales.

●●●●●○✍●●●●●○

❖ Étaient présents : René AVRIL, Caroline CIVARD, Nicole BOYER, Christian BAUGROS, Jérôme BONNARD, René NOAILLY, Stéphanie DORVIDAL, Bernard MAREY, Roger JULIAN

Excusé : Pascal FOREST, Alain LACHAT (donne pouvoir à René AVRIL)

●●●●●○●●●●●○

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Caroline CIVARD est volontaire pour cette tâche.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 30 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité

●●●●●○●●●●●○

❖ Points à l'ordre du jour

➤ Délibération portant sur une décision modificative du BP 2020 en investissement

Monsieur le maire propose une décision modificative de 5 000 € avec une reprise sur l'opération n°83 bâtiments publics au compte 21318 « achats matériels divers ». Cette décision fait suite à l'acquisition d'un défibrillateur et d'une balayeuse.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Désignation du délégué CNAS représentant des élus

Suite à l'adhésion au CNAS votée en conseil municipal le 30/10/20, Perrine Achard a été désignée déléguée du personnel. Il est proposé de désigner René Avril comme délégué des élus

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Délibération portant sur les travaux 2021 du camping

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à demander des subventions pour la réalisation de travaux d'aménagement du camping à savoir : installation de compteurs individuels, poteaux pour le wifi, dalles amortissantes pour les jeux et assainissement

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur les travaux 2021 des appartements de Merle**

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à demander des subventions pour la réalisation de travaux de réfection des salles de bain des appartements à Merle

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur le déclassement d'une parcelle du domaine public**

Monsieur le maire propose de déclasser la bande de terrain délimitée au nord par la parcelle B1506 et au sud par le bâtiment situé sur la parcelle B2270 et par la parcelle B2271 à Eclune Basse afin de l'intégrer au domaine privé de la commune dans le but d'une cession.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur l'annulation des loyers de l'auberge**

Monsieur le maire propose d'annuler les loyers de l'auberge pour les mois de novembre et décembre soit $650 \text{ €} * 2 = 1\,300 \text{ €}$ en raison de la fermeture des restaurants pendant le confinement.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur l'adhésion au service moyens communs de LFA**

Ce service permet de prêter ou d'emprunter du matériel de toutes les communes et à toutes les communes de LFA adhérentes contre une participation. LFA centralise le côté financier et régularise les coûts par la suite. Nous pouvons mettre à disposition du matériel et le rentabiliser.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'adhésion au service Moyens Communs de LFA

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur l'indemnité de confection des documents budgétaires**

Monsieur le Maire propose l'autorisation de verser une indemnité de confection de documents budgétaires annuel de 30.49€ pendant toute la durée du mandat au comptable public actuel : Mme Charline LAVOISIER

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur les tarifs du camping**

Monsieur le maire propose la revalorisation des tarifs du camping pour 2021 :

- Augmentation de 20% pour les tarifs des résidents intégrant un forfait électricité
- Augmentation de 5% pour les tarifs passage (toile de tente, location mobil home de la commune...)
- Mise en place d'un forfait électricité pour les résidents du camping

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur l'adhésion au service paie à façon du CDG**

En raison de la complexité de l'élaboration des bulletins de paye (3 agents avec des statuts différents et des règlementations différentes, mise en place de la DSN en 2022), Monsieur le Maire propose l'adhésion au service au service paie à façon du CGD 42 à partir du 1er janvier 2021 moyennant un coût de 7 € par bulletin

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

●●●●●○●●●●●

❖ **Questions diverses**

Délégué ambroisie : Pascal Branciet

Délégué intercommunal du logement : Nicole Boyer

Hausse mensuelle du loyer de l'appartement n°3 de Merle de 28€ car l'appartement est meublé

Groupement d'Achat d'Energie du SIEL

Plus personne ne souhaitant s'exprimer Monsieur le Maire clôt la séance du conseil à 22h45

